



OUTILS, ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

En pratique

PROMOUVOIR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR DES CONFLITS

Messages clés

Pour renforcer l'action internationale en faveur de la protection du patrimoine culturel dans les zones touchées par des conflits, l'Italie a combiné des activités de sensibilisation à un haut niveau et un soutien direct en faveur d'une réponse collective. Cela a contribué à la concrétisation d'engagements internationaux, par exemple par le biais de l'UNESCO et du Conseil de sécurité des Nations Unies. La crédibilité et l'expertise nationale de l'Italie sont essentielles à sa réussite, tout comme un effort soutenu pour saisir les opportunités qui se présentent dans les grandes enceintes multilatérales.

Mots-clés

Biens et défis mondiaux | Cadre institutionnel | Crises, fragilité et aide humanitaire

Partenaire clé

Italie

Difficulté

Les conflits armés mettent en péril le patrimoine culturel mondial, comme l'ont montré les expériences passées, notamment en République arabe syrienne ou au Mali. Outre les dommages plus généralisés causés par les conflits, les parties à un conflit ciblent souvent le patrimoine culturel pour démoraliser la communauté et montrer leur suprématie. À l'inverse, la préservation et la restauration du patrimoine culturel peuvent être un facteur de réconciliation et de consolidation de la paix. Toutefois, l'attention, la collaboration et les ressources de la communauté internationale nécessaires pour protéger le patrimoine culturel dans les zones de conflit et de crise doivent être renforcées.

Approche

L'Italie a adopté une double approche de sensibilisation et d'action au niveau international.

- **L'Italie a saisi les occasions de mener des activités de sensibilisation à un haut niveau.** Elle s'y est employée en tant que pays hôte d'Expo 2015, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de

sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2017 et dans le cadre de sa présidence du Groupe des sept (G7) au cours de laquelle elle a organisé la première réunion des ministres de la culture du G7 sur la nécessité d'assurer la protection du patrimoine culturel en temps de crise. En tant que fervent défenseur de la protection du patrimoine culturel au sein de l'UNESCO, l'Italie a soutenu la Campagne Unite4Heritage de l'UNESCO et a activement promu l'adoption d'une déclaration de la Conférence générale de l'UNESCO intitulée « La protection de la culture et la promotion du pluralisme culturel : clé d'une paix durable ».

- o **Pour soutenir l'action internationale, l'Italie a tiré parti de son avantage comparatif.** Le Comando Carabinieri Tutela Patrimonio Culturale (Commandement des Carabinieri pour la protection du patrimoine culturel) associe des compétences militaires, policières et culturelles et a été déployé au Kosovo et en Irak. L'Italie apporte un soutien financier à la protection du patrimoine culturel et des industries créatives en Iraq, au Liban, au Myanmar, en Afghanistan, à Cuba et ailleurs. Elle accueille également le Centre international pour l'étude de la préservation et de la restauration des biens culturels (ICCROM). L'Italie a signé un protocole d'accord avec l'UNESCO sur la création d'un Groupe de travail italien sur Unite4Heritage et d'un centre de formation spécialisé à Turin.

Résultats

En inscrivant cette question à l'ordre du jour international, l'Italie, en collaboration avec d'autres États, a obtenu des engagements et un soutien international dans des enceintes clés. À l'Expo 2015, l'Italie a facilité une déclaration conjointe des ministres de la culture et des représentants de 83 pays condamnant l'usage de la violence contre le patrimoine culturel. L'Italie a co-rédigé, avec la France, la première résolution du Conseil de sécurité consacrée à cette question. Elle a également parrainé une résolution de l'UNESCO sur une composante culturelle des missions de maintien de la paix. Ces efforts portent leurs fruits : le premier rapport au Conseil de sécurité (2017) montre que de nombreux États ont lancé des initiatives pour protéger le patrimoine culturel dans les situations de conflit.

Par l'intermédiaire de l'ICCROM, l'Italie a favorisé une approche intégrée et multirisques de la gestion des risques en matière de patrimoine. Cela a également permis de mieux comprendre les impacts directs et indirects de la pandémie de COVID-19 sur le patrimoine culturel. [Des orientations](#) sont disponibles en cinq langues, de même que des vidéos sur la [protection du patrimoine contre les flambées de COVID-19](#) et les [dangers secondaires](#), et sur la [manière de soutenir les moyens de subsistance fondés sur le patrimoine](#) pendant la pandémie.

Enseignement dégagé

Les éléments essentiels à la réussite de l'Italie étaient les suivants :

- o un **engagement soutenu** au fil du temps et dans de multiples enceintes où l'Italie a joué un rôle de premier plan
- o un **soutien à l'UNESCO, principale organisation multilatérale pour la protection du patrimoine culturel**, et par son intermédiaire, ainsi qu'une collaboration de longue date avec des organisations intergouvernementales spécialisées qui promeuvent la conservation de toutes les formes de patrimoine culturel
- o une **approche multipartite** associant les pouvoirs publics (ministère de la Culture), les autorités régionales et locales, les universités et les centres de recherche, et les organisations de la société civile

- o la **grande crédibilité des activités de sensibilisation de l'Italie**, qui fournit non seulement des financements mais aussi du personnel pour la protection du patrimoine culturel
- o une **expertise nationale importante**, permettant à l'Italie de développer ses activités de sensibilisation et ses propositions sur les enseignements pratiques et les approches testées
- o la **collaboration avec la France, autre défenseur de premier plan**, même si les efforts ont parfois été menés en parallèle.

Informations supplémentaires

Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), *L'ICCROM et l'Italie*, <https://www.iccrom.org/fr/propos/en-bref/liccrom-et-litalie>.

Foradori, P. (2016), « Protecting cultural heritage during armed conflict: the Italian contribution to “cultural peacekeeping” », <https://www.cambridge.org/core/journals/modern-italy/article/protecting-cultural-heritage-during-armed-conflict-the-italian-contribution-to-cultural-peacekeeping/B730B0DE5419CFC463853B52463C64D1>.

Foradori, P. , S. Giusti et A.G. Lamonica (2018), *Reshaping Cultural Heritage Protection Policies at a Time of Securitisation: France, Italy, and the United Kingdom*, <https://www.iai.it/en/pubblicazioni/reshaping-cultural-heritage-protection-policies-time-securitisation-france-italy-and>.

UNESCO, « Conflit armé et patrimoine », www.unesco.org/new/fr/culture/themes/armed-conflict-and-heritage.

Ressources de l'OCDE

OCDE (2019), *OECD Development Co-operation Peer Reviews: Italy 2019*, Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/b1874a7a-en>.

OCDE, « Conflits, fragilité et résilience », <https://www.oecd.org/fr/cad/conflits-fragilite-resilience>.

Pour en savoir plus sur la coopération pour le développement de l'Italie, voir :

OCDE (2021), « Italie », dans *Les profils de coopération au développement*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/c34b7e72-fr>.

Dernière mise à jour : 30-08-2021